

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Crue des lacs : point de situation du 19 juillet 2021

**Le niveau des lacs de Neuchâtel et Morat reste élevé, mais la situation se stabilise et la décrue est annoncée pour les prochaines heures. Durant le weekend, les services d'urgence ont été fortement sollicités et l'avis de prudence reste de mise pour la population, tout comme l'interdiction de naviguer.**

Le niveau des lacs de Neuchâtel et Morat a continué de monter ce lundi, avec une cote de 430,71 au Nid-du-Crô et 430,73 à Grandson, ainsi que 430,71 à Morat. Toutefois la situation se stabilise et le canal de la Thielle a repris son flux normal depuis samedi soir. La décrue est attendue dans les 24 à 48 prochaines heures. Pour l'instant, le niveau de l'eau reste très élevé et de nombreuses zones sont inondées notamment dans la Broye vaudoise et fribourgeoise. Les conditions météorologiques favorables devraient permettre une décrue en douceur afin de retrouver une situation normale, attendue dans une dizaine de jours.

Bien que le soleil soit présent, la prudence reste de mise pour la population. Un danger réel de chute d'arbres subsiste dans les zones forestières inondées, en particulier lors d'épisodes venteux. La navigation reste interdite sur l'ensemble des lacs de Neuchâtel, Morat, La Thièle et le canal de La Broye, sauf pour les professionnels. En raison des risques de blessures ou de noyade (fortes vagues et importants courants) et de problèmes liés à l'évacuation des eaux usées, la baignade est déconseillée, voire interdite par endroits. Pour le lac Léman, la police recommande d'éviter de naviguer en cas de forte bise, en particulier pour les petites embarcations telles que paddle, kayak, aviron, bateau pneumatique et planches à voile.

Durant le WE, les sapeurs-pompiers vaudois ont comptabilisé 160 interventions en lien avec la crue notamment pour sécuriser les infrastructures publiques nécessaires au plus grand nombre (STEP, réseaux d'eau potable ou stations électriques) et la CTA a répondu à 800 appels au 118. La police a totalisé 47 interventions liées aux intempéries notamment pour des routes inondées, chutes d'arbres et autres éboulements. Les sociétés de sauvetage sur le lac Léman et la brigade du lac sont intervenues pour 31 navigateurs en difficulté. La Protection civile est intervenue avec 16 professionnels et 110 miliciens pour un total de plus de 500 jours de services, principalement pour la gestion de deux centres d'accueil à Grandson et Cotterd, pour l'installation de barrages de protection, l'évacuation de plusieurs campings, la gestion du trafic, le contrôle d'accès

et l'information de la population. A l'ECA Vaud, l'organisation de crise mise en place à la division assurance a permis de gérer les 600 appels reçus au numéro 0800 721 721 pour les annonces des sinistres depuis le début des intempéries le 14 juillet. Plus de 400 déclarations de sinistre ont déjà été faites.

La situation reste préoccupante et les différents partenaires sécuritaires du canton poursuivent la prise en charge de ces événements sous la conduite de l'État-major cantonal de conduite (EMCC).

Les informations et recommandations à la population sont consultables sur les applications Alertswiss et MétéoSuisse, ainsi que sur les réseaux sociaux et sites internet des autorités.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 juillet 2021

### **RENSEIGNEMENTS**

Denis Froidevaux, Chef de service et chef de l'EMCC, Service de la sécurité civile et militaire,

[021 316 51 00](tel:0213165100)

Jean-Christophe Sauterel, chef communication EMCC,

[079 705 29 91](tel:0797052991)